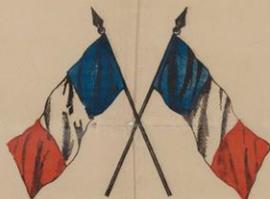


ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER



ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le *Dimanche deux août*
1914

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages coloriées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant :

1° à l'ARMÉE DE TERRE y compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES**;

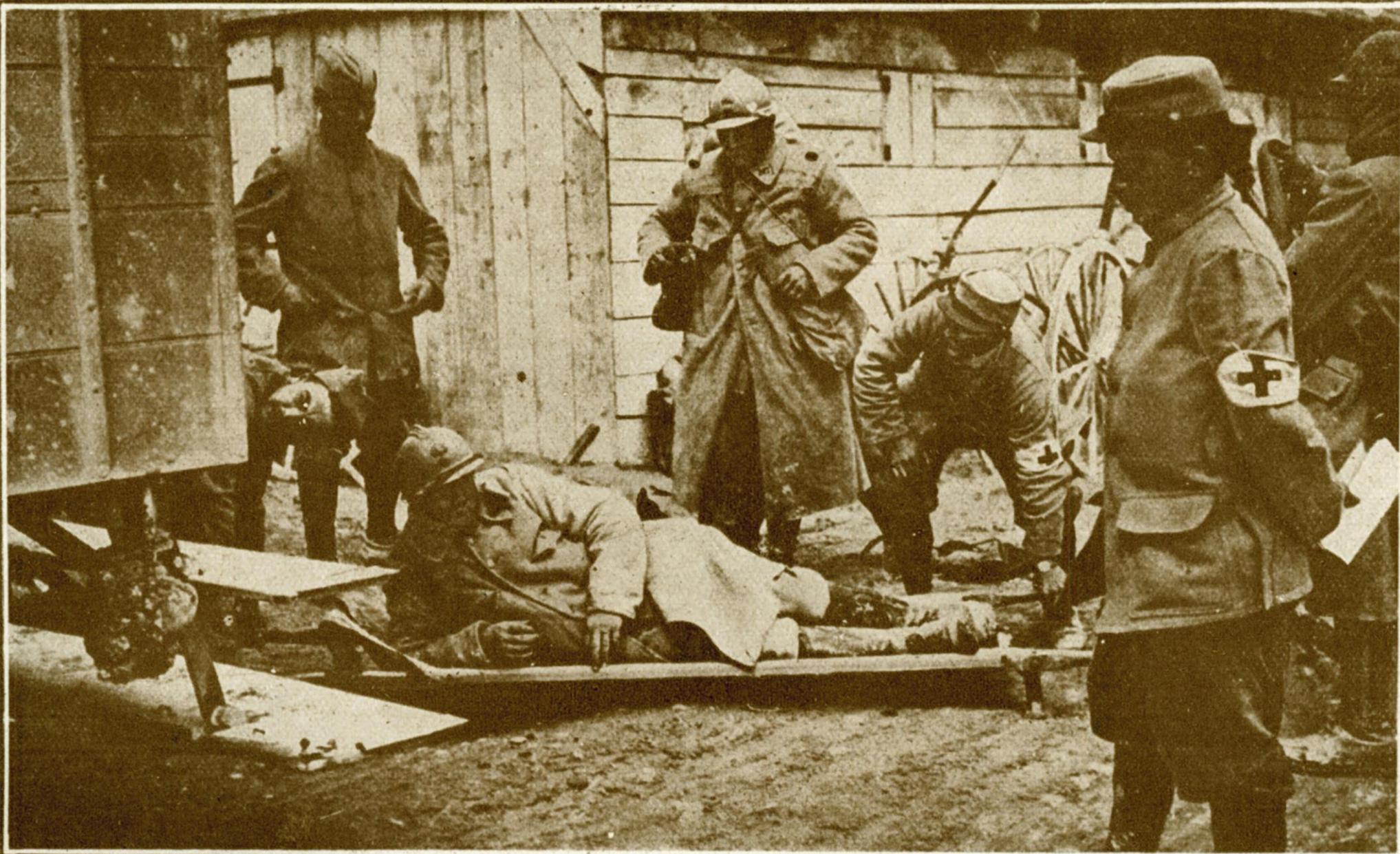
2° à l'ARMÉE DE MER y compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMURIERS** de la **MARINE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre.

Le Ministre de la Marine.

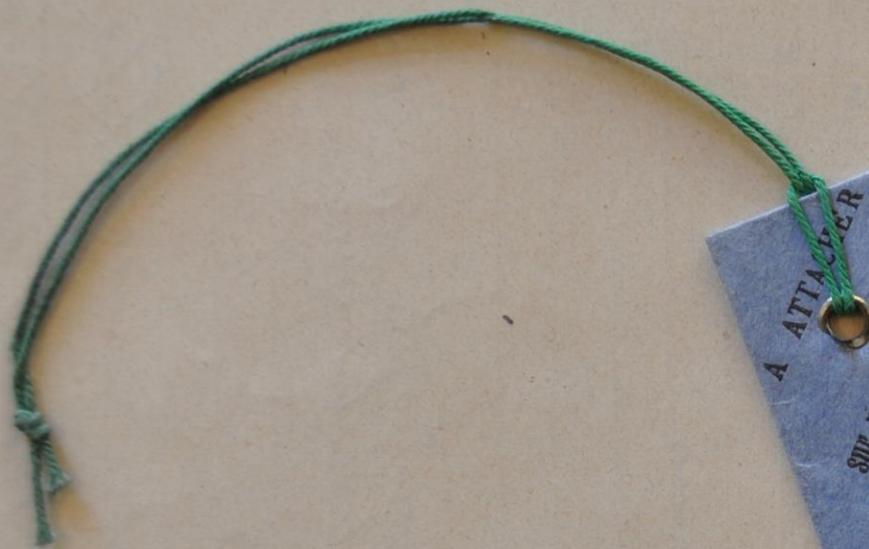




Du front à l'hôpital : la chaîne de traitement des blessés - (Revue *Panorama de la Guerre*, 1916 - AC Aix-les-Bains)



Du front à l'hôpital : transport par trains sanitaires - (Musée du Service de Santé des Armées, Paris)



A ATTACHER

sur un bouton du vêtement
et à conserver soigneusement.

TRAINS SANITAIRES

FICHE DE BLESSURE OU DE MALADIE

Limoges

~~14/15~~
Cousin

Nom *Cousin*, *Marcel* [Aspirant]

Régiment *3 zouaves*

Nature de la blessure ou de la maladie
*Plaie en sillon de la main gauche
fracture du cubitus
à l'angle de la main
supérieure de la partie interne
cœur étranger intra pulmonaire
Plaie pénétrante sans dent*

Injection de sérum antitétanique
pratiquée le *15-7-16* (1)
à pratiquer le plus tôt possible (1)
à ne pas pratiquer (1)

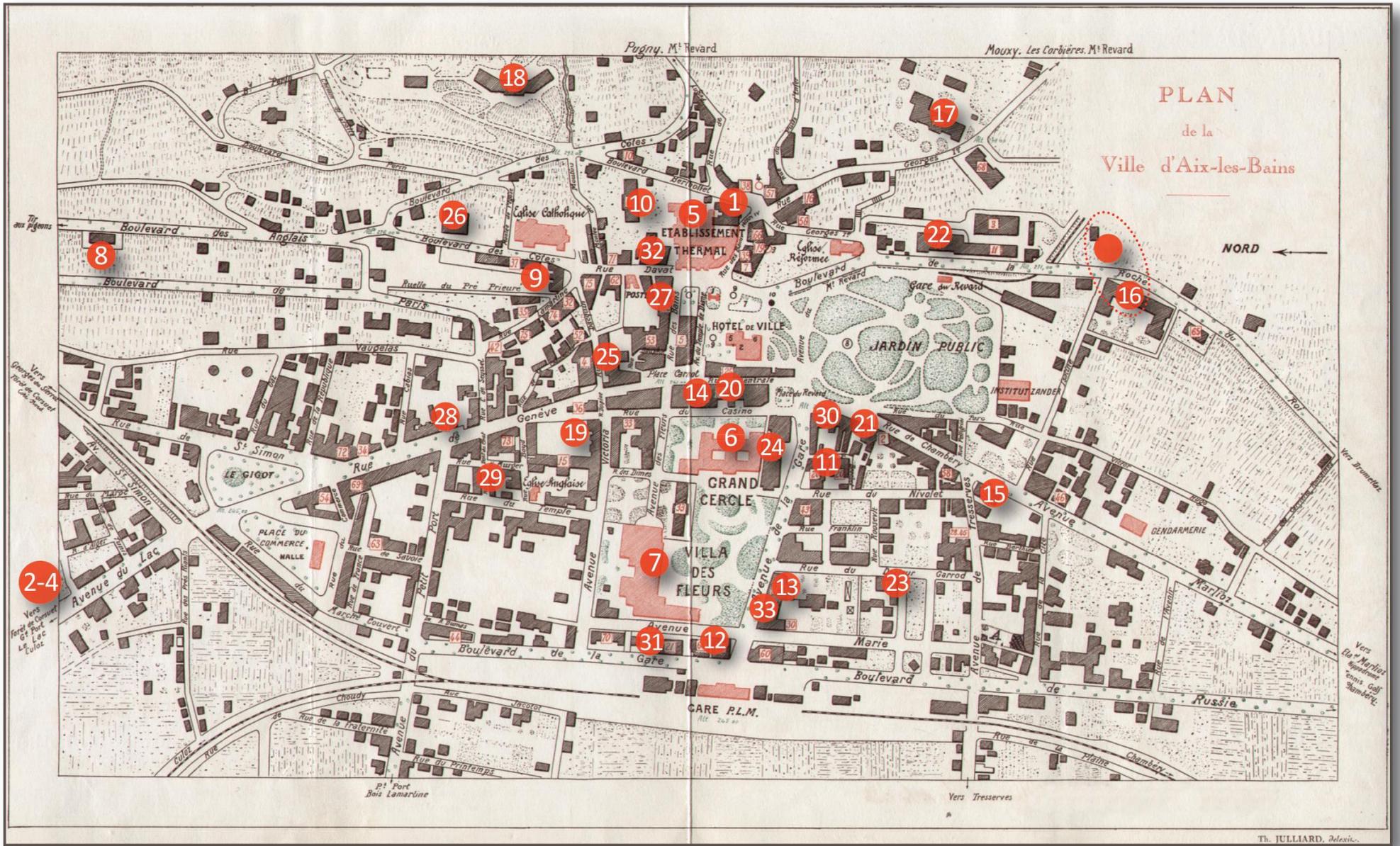
Nom du médecin *Caquille*

(1) Biffer au crayon les indications inutiles.

Du front à l'hôpital : fiche de blessure - (Archives du Service de Santé des Armées, Limoges)



Du front à l'hôpital : arrivée à l'hôpital de l'hôtel Bristol, Aix-les-Bains - (Coll. M.A. Podevin)



Plan général de la ville, hôtels et pensions (vers 1913).
Coll. AC Aix-les-Bains+

Les formations sanitaires d'Aix-les-Bains - (33 établissements)

Croix Rouge Française



Union des Femmes de France



COMITÉ
D'AIX-LES-BAINS



*Je
remercie
pour son
qui fait
plaisir à
Tera distribue
hopitaux des Territoires 102 Et 103*

HOPITAL AUXILIAIRE N° 65
HOTEL DU MONT-BLANC
AIX-LES-BAINS

7 Nov. 1919

Monsieur le Maire
Chef de la Place

Monsieur le Maire

Je vous remercie

très de votre

accueil et de

me faire connaître

ce que vous

avez fait pour

moi et ma

famille

avec tant de

bienveillance



Les formations sanitaires d'Aix-les-Bains : HA 65 - Hôtel du Mont-Blanc, avenue de Tresserve

CERTIFICAT DE VISITE

(1) *Saillant Louis* soldat de 2^e classe
au 2^e Régiment d'Infanterie

sera admis à l'hôpital étant atteint de :

1^o Indication de la blessure ou de la maladie
Hydarthrose du genou (K. Baum alipul)

2^o Moyens curatifs employés
Point de repos où il a fait un choc sur le genou le 22 septembre 1915 au Four à Chaux (Voivre)

3^o Observations générales
*Aix les Bains le 24 Septembre 1915
Le Médecin-Major,
J. L. [Signature]*

OBSERVATIONS DU MÉDECIN TRAITANT AU MOMENT DE LA SORTIE (Diagnostic, traitement, etc.)

Point de repos de 16 jours - Immobilisation dans un lit.

SIGNATURE du médecin traitant et date de la sortie

Point de repos de 16 jours - Immobilisation dans un lit.

Point de repos de 28 jours - Immobilisation dans un lit.

Point de repos de 4 jours - Immobilisation dans un lit.

BILLET D'HOPITAL

concernant :

Saillant

Nom (2) *Saillant*

Prénoms *Louis*

Grade *2^e classe*

Corps *2^e Régiment d'Infanterie (102^e brigade)*

Matricule 526

Né le *7 juillet 1885* à *Mayenne*

canton de *Bous* et de *Lezigneux*

Fils de *Bous*

domicilié à *Gennes*, canton de *Bierne*

départ de *la Mayenne*

Domicile de droit à *Gennes*

canton de *Bierne* et de *La Mayenne*

Marié à *Mme Fernand Béatrice*

actuellement domicilié à *Gennes*

canton de *Bierne* et de *La Mayenne*

Aix-les-Bains le (1) *Sept. sept. 1915*

Vu : *Le Capitaine-commandant.*

Le Major,

(1) Date en toutes lettres

LES SOUS-AUXILIAIRES

CACES DESTINÉES À LA POSITION DU TIMBRE HUMIDE INDIQUANT

HOPITAL AUXILIAIRE

LA DATE DE L'ENTRÉE NO 10 DATE DE LA SORTIE

N° 614 d'enregistrement à LES-BAINS

27 SEP 1915

20 MARS 1916

INVENTAIRE DES EFFETS

CORPS *2^e Régiment d'Infanterie*

(3) *Saillant Louis*, soldat de 2^e classe

Entré le *27 Septembre 1915*

HABILLEMENT	PETIT EQUIPEMENT
Capote ou manteau	Bottes chaussettes (paire de)
Ceinture de fanfane	Bottes (paire de)
Dolman	Bretelles de pantalon (paire de)
Epaulettes (paire d')	Bredouilles (paire de)
Pantalon de drap	Calçons
— de toile	Calottes
Tonique	Chemises
Veste	Crevates ou cols
	Garnelle
	Gants (paires de)
	Guetres de cuir (paire de)
	— de toile (paire de)
	Mouches
	Moustelle
	Pompon
	Quart
	Sac de poche mouture
	Souliers (paire de)
	Tricot
	Trousse

GRAND EQUIPEMENT

Brevette de fusil

Carnet-chiffres

Casseque

Ceinturon

Gilette

Haversac

Portemanteau

Schako

A ETÉ PAYÉ DE LA SOLE

ALIMENT-PRÉSENCE AU Taux DE

Fusil ou carabine

Nécessaire *de 0.25* POUR LA PERIODE

Revolver *DU 27 SEP 1915 AU 28 SEP 1915*

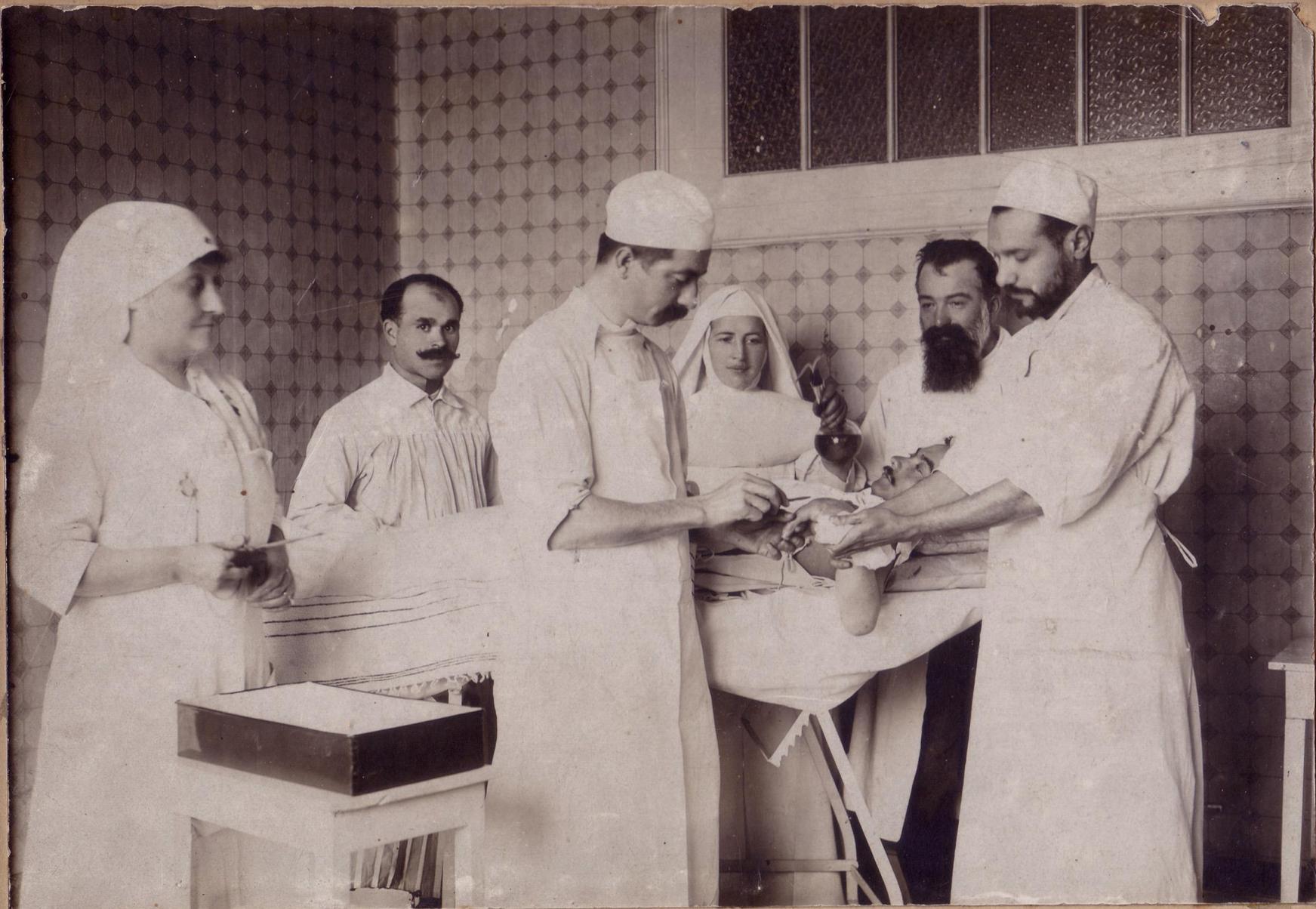
Sabre

INCLUS SOIT AU TOTAL

La mutuelle entrant, L'infirmerie chargée du costume.



Les formations sanitaires d'Aix-les-Bains : billet d'hôpital et photo de groupe, HA 10 - Bristol



Aix-les-Bains Hôpital auxiliaire n°16 Bristol - Juillet 1917

Les formations sanitaires d'Aix-les-Bains : salle d'opération, hôpital auxiliaire Bristol - (Coll. M.A. Podevin)



Les formations sanitaires d'Aix-les-Bains : infirmières bénévoles dans un parc - (Coll. M.A. Podevin)

Service de la guerre



J. J. 8441 Aix-les-Bains - Hôtel Splendide et Excelsior

Les formations sanitaires d'Aix-les-Bains : hôpital bénévole n°156 bis, Splendide – (carte, recto / Coll. M.A. Podevin)

Dimanche 13 7^e br.

Ci joint la vue de l'Hotel vu de
voisine; j'avez si vous pouvez
votre y de plaisir; je continue
à aller bien aussi si y a
pas lieu de vous soumettre;
j'écris en même temps à
Paris, je ne sais si y
sera encore.



Monsieur & Madame

Perod

Le Foucelot

Moyent de Laine

(auk)

Alfred

Julien frères Phot. Editeurs, Genève
Bons bousers



Les formations sanitaires d'Aix-les-Bains : HA 16 - Hôtel International - (AC Aix-les-Bains)



Les formations sanitaires d'Aix-les-Bains : HA 16 - Hôtel International - (Coll. M.A. Podevin)



Les formations sanitaires d'Aix-les-Bains : hôpital bénévole du Casino Grand-Cercle - (AC Aix-les-Bains)



Les formations sanitaires d'Aix-les-Bains : hôpital bénévole du Casino Grand-Cercle - (AC Aix-les-Bains)



Les formations sanitaires d'Aix-les-Bains : hôpital bénévole du Casino Grand-Cercle - (AC Aix-les-Bains)



La vie quotidienne du soldat : cantine coopérative de l'hôpital-dépôt Casino Grand-Cercle et Villa des Fleurs



La vie quotidienne du soldat : distribution du courrier, hôpital-dépôt Casino Grand-Cercle et Villa des Fleurs



La vie quotidienne du soldat : jeu de boules, hôpital-dépôt Casino Grand-Cercle et Villa des Fleurs



La vie quotidienne du soldat : exercices physiques, hôpital-dépôt Casino Grand-Cercle et Villa des Fleurs



La vie quotidienne du soldat : "corvée de patates", hôpital-dépôt du Casino Grand-Cercle et Villa des Fleurs



La vie quotidienne du soldat : le réfectoire, hôpital-dépôt du Casino Grand-Cercle et Villa des Fleurs



La vie quotidienne du soldat : réfectoire des sous-officiers, hôpital-dépôt Casino Grand-Cercle et Villa des Fleurs



La vie quotidienne du soldat : concert de chansons patriotiques à la Villa des Fleurs



La vie en marge des hôpitaux militaires, les aixois : lecture des télégrammes officiels devant la mairie

VILLE d'AIX-LES-BAINS

LES DERNIÈRES NOUVELLES

Paraissant le Dimanche (et, en Semaine, au fur et à mesure des besoins des informations)

Annexe au "BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL de la VILLE d'AIX-LES-BAINS"

"Publié par la Municipalité et Edité sous son Contrôle"

INFORMATIONS OFFICIELLES — ACTES ADMINISTRATIFS, etc.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : Imprimerie des Alpes, Marie FRINZINE (Imprimerie Municipale) — TÉLÉPHONE 2-14

(Exploitation provisoire : Coopérative Patronale et Ouvrière)

ATELIERS ET BUREAUX : Boulevard de la Gare et Avenue de Tresserves — AIX-LES-BAINS — MAISON DE VENTE : Place Carnot

Vive la France !

Depuis six jours, les événements les plus graves se succèdent avec une force de bouleversement irrésistible.

Sous le souffle des haines teutonnes, l'incendie allumé par l'Autriche dans les Balkans s'est étendu de toutes parts : l'Europe entière est en feu.

La France, malgré les meilleures dispositions pacifiques et la volonté bien arrêtée de ne pas tomber dans le piège traîtreusement ouvert devant ses pas par l'Allemagne, s'est vue contrainte de prendre d'abord, les mesures de préservation que lui conseillaient la sagesse.

C'est pourquoi, dès le 1^{er} Août, la Territoriale a été convoquée pour la garde des voies ferrées et des routes ; puis, le lendemain, l'ordre de « Mobilisation générale » a mis debout, pour la défense du Pays, les forces de l'Armée Active.

Et nous voyons, d'heures en heures, tous les hommes valides de la région, laboureurs et montagnards, ouvriers et bourgeois, les bien rentés comme les plus pauvres, descendre sur Aix-les-Bains, les mains dans les mains, les cœurs unis, et s'y grouper pour le départ aux frontières menacées.

Admirable manifestation de la vaillance et du patriotisme Savoyards ! Les trains de soldats, bondés, partent parmi les vivats et les acclamations enthousiastes. Ceux qui vont se battre marchent au combat l'âme en fête. Ceux qui demeurent, — par force, hélas ! parce qu'infirmes ou trop âgés pour partir, — pour partir de suite ! — n'ont d'autre tristesse au cœur que de rester en arrière. Et les femmes elles-mêmes, les Mères, les Epouses, les Filles, à qui demain réserve peut-être toutes les angoisses de l'isolement, sourient à travers leurs larmes.

Un même espoir dans tous les cœurs, l'espoir de la victoire ! Un même cri dans toutes les bouches, un même cri véhément, admirable, déjà vainqueur : « Enfin !... A Berlin !... »

Bravo, Savoie !... Vive la France !...

P. R.

TÉLÉGRAMMES OFFICIELS

LE PRÉFET DE LA SAVOIE,
À MONSIEUR LE MAIRE D'AIX-LES-BAINS.

N° 1. — Chambéry, 4 Août 1914, — 16 h. 45

Mettez en garde population contre nouvelles contradictoires et tendancieuses qui circulent. Les seules nouvelles exactes seront celles adressées officiellement quotidiennement aux Maires des Chefs-Lieux de Canton.

N° 2. — Chambéry, 4 Août, — 16 h. 10

Gouverneur Militaire de Lyon m'informe que le Ministre de la Guerre fait connaître que

La Guerre est déclarée

Les Commandants de Recrutement acceptent les engagements pour la durée de la Guerre.

N° 3. — Paris, 4 Août

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,
À MM. LES PRÉFETS DE FRANCE ET ALGÉRIE.

Chambéry, 4 Août — 18 h.

L'Ambassadeur d'Allemagne a réclamé hier ses passeports et a quitté Paris après avoir déclaré la guerre à la France.

On annonce que, dès l'ouverture des hostilités, les Allemands ont fusillé M. Samain, président du Souvenir Français en Alsace.

Fusillades aux avant-postes cette nuit.

Un Croiseur Allemand, dans la Méditerranée, a lancé quelques obus sur Bône et Philippeville. Les dégâts sont de peu d'importance.

Salué par les applaudissements de la Chambre des Communes Anglaises, le Ministre des Affaires Etrangères, Sir Edward Grey, a fait une déclaration qui se résume dans la double affirmation que la Flotte Anglaise garantirait la France contre la Flotte Allemande, et que la Grande-Bretagne, appelée par le Roi des Belges, se prononce très fortement pour la neutralité de la Belgique. Il a ajouté que la neutralité étant violée, l'Angleterre devrait user de toutes ses forces pour la faire respecter.

En conséquence, la mobilisation de la Flotte et de l'Armée anglaises aurait lieu à minuit.

L'Armée Allemande a violé la neutralité des territoires Hollandais et Belge.

Dans la journée d'hier, le Curé de Moineville a été fusillé par des soldats allemands.

Dans la Russie, la mobilisation s'opère sur tout le territoire de l'Empire avec un ordre parfait et un merveilleux élan patriotique.

Dans toute la France, la mobilisation se fait normalement et dans l'enthousiasme.

Les trains transportant les soldats fonctionnent à merveille.

NOTA. — Les télégrammes OFFICIELS seront publiés tous les soirs.

EN VILLE

M. le DOCTEUR MARTY, Maire d'Aix-les-Bains et M. le DOCTEUR GAILLARD, 2^{me} adjoint, ont quitté Aix lundi, 3 Août, pour rejoindre leurs postes de mobilisation. En l'absence de M. MARTY, les fonctions de Maire sont exercées par M. TERME, 1^{er} adjoint.

LES MESURES D'ORDRE

Le départ du Maire, du 2^{me} Adjoint, de plusieurs Conseillers Municipaux et de la presque totalité des Chefs de service et Employés de la Mairie, laissait l'Administration Municipale en désarroi.

M. Terme, 1^{er} Adjoint faisant fonction de Maire, a adressé la lettre suivante aux Membres du Conseil Municipal encore présents à Aix, ainsi qu'à un certain nombre de personnes :

Aix-les-Bains, le 3 août 1914.

MONSIEUR,

La mobilisation générale nous privant de la présence de M. le Maire, de M. le deuxième adjoint et de la plus grande partie des Conseillers Municipaux, j'ai pris la décision de constituer plusieurs commissions extra-municipales pour me venir en aide dans l'administration des services ordinaires et l'organisation des mesures extraordinaires que nécessite la grave situation que traverse notre pays.

VILLE D'AIX-LES-BAINS

CANTINE MUNICIPALE

6, Rue de la Cité



M. le Maire prévient les Assistés du Bureau de Bienfaisance et les Familles des Mobilisés qu'une Cantine Municipale fonctionnera à partir du Samedi matin, 15 Août courant, 6, Rue de la Cité (Garage de l'Hôtel du Nord), dans le but philanthropique :

1° De servir à titre gratuit Deux Repas par Jour aux Indigents: le premier à dix heures du matin, le second à 5 heures du soir.

2° De servir à Tarif Réduit les mêmes repas aux Femmes et aux Enfants des Mobilisés touchant de l'Etat l'indemnité réglementaire.

PRIX DU TARIF RÉDUIT :

ADULTES (Femmes et Enfants au-dessus de 10 ans) : 0 fr. 90 pour les Deux Repas ; **0 fr. 60** pour le Repas du Matin ; **0 fr. 40** pour le Repas du Soir.

Enfants au-dessous de 10 ans : 0 fr. 50 pour les Deux Repas ; **0 fr. 40** pour le Repas du Matin ; **0 fr. 30** pour le Repas du Soir.

Eventuellement, et si la nécessité s'en fait sentir, des Repas à Plein Tarif seront servis aux personnes disposant de ressources insuffisantes.

Ce Plein Tarif est ainsi fixé : pour la Journée : **1 fr. 25** ; pour le Repas du Matin : **0 fr. 75** ; pour le Repas du Soir : **0 fr. 60**.

Les Repas ne seront servis au dehors de la Cantine qu'en cas de maladie grave.

Les Cartes donnant droit à la gratuité, au Tarif Réduit ou au Plein Tarif devront être retirées à la Mairie, de 10 heures à Midi, à partir du Vendredi 14 courant.

Le montant du Tarif à payer sera perçu à la Cantine avant chaque Repas.

NOTA. — Les Personnes indigentes assistées par le Bureau de Bienfaisance sont priées de se présenter à la Mairie le Vendredi 14 Août courant et les jours suivants, de 10 heures à Midi. Celles qui ne se présenteront pas seront considérées comme ayant quitté la Ville et, par suite, rayées de la Liste des Assistés.

Pour le Maire absent :

L'Adjoint faisant fonction,

Dezme

VILLE D'AIX-LES-BAINS

ARRÊTÉ
Relatif à la Taxe du Pain

Le Maire de la Ville d'Aix-les-Bains,
Vu l'Arrêté préfectoral du 27 novembre 1915, relatif à la taxation des farines dans le département de la Savoie;
Vu la loi du 5 avril 1884, article 97;
Vu l'article 471, n° 15 du Code pénal,

ARRÊTE :

Article Premier. — Le pain livré à la consommation sera d'une qualité unique, il pourra être fabriqué en pains ronds ordinaires, en pains longs ou en couronnes.

Art. 2. — A partir du 20 Décembre courant, le prix du pain est ainsi fixé :

Le Pain rond ordinaire sera vendu à raison de 0 fr. 425 le kilog ;

Le Pain Long et les Couronnes seront vendus 0 fr. 45 le kilog.

Art. 3. — Tout pain doit être pesé, quelle que soit sa forme.

Art. 4. — Sont rapportées toutes dispositions contraires à celles du présent, celui-ci devra être affiché dans un endroit très apparent des boulangeries.

Art. 5. — Le Commissaire de police est chargé de l'exécution du présent.

Fait à Aix-les-Bains, le 16 Décembre 1915.

Pour le Maire aux Armées :

Le Premier Adjoint faisant fonctions,

TERME

Une réconciliation; deux pères de famille qui
sont sur le front;

Deux fils au front et la conversion d'une
jeune femme.

Deux guérisons; la patience dans ses peines;

Plusieurs défunts; la santé d'un père de famille;

Un soldat sur le front; un prêtre aumônier
sur le front; la santé de deux jeunes filles;

Une sœur demande le retour de son frère,
envoyé sur le front et bien exposé au danger -

- 24 juin -

La guérison d'un blessé, et la patience dans ses souffrances;

Un frère qui est au front;

La réalisation d'un vœu; un ménage; l'avenir de
deux officiers;

Un jeune homme sur le front;

La réussite d'un commerce;

L'avenir d'un jeune homme; un commerce;

La résignation dans ses peines;

Une grâce spirituelle demandée depuis 8 mois;

La guérison d'un mari; un défunt;

La force pour une jeune fille, qu'elle puisse
supporter ses peines;

Le retour d'un oncle dont on est sans nouvelles;

La résignation à un grand chagrin;

La santé d'une personne; la réussite dans une
affaire;

On demande des prières pour qu'un jeune homme
revienne sain et sauf dans sa famille, et
pour qu'on retrouve les traces d'un père de
famille sur le front;

Une sœur recommande son fils, qui est aux
Dardanelles;

Une femme demande que Dieu protège
son mari sur le front et leur donne
du courage à tous les deux;

On recommande un mari sur le front;

2 défunts; une situation;

Un jeune homme sur le front, qu'il revienne
au plus tôt;

✠ M

Le Maire de la Ville d'Aix-les-Bains,
a l'honneur d'informer la Population du
décès du Soldat *Millot*
Jules-Philipe mort des suites
de blessures de guerre.

Il prie les Habitants d'assister très
nombreux à la Sépulture de ce brave qui *Mort pour la Patrie*
aura lieu le *Samedi, 3 Octobre*
à *2 heures 1/2* du *soir*.

Le Convoi partira de l'Hôpital Muni-
cipal, Avenue du Lac.

Le Premier Adjoint faisant fonction de Maire.

Terme

Aix-les-Bains' le 15 Décembre 1914

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer que Jeudi 17 Décembre, un Service solennel sera célébré, dans l'Eglise paroissiale d'Aix, à 9 heures et demie du matin, pour les Soldats, spécialement pour ceux qui sont morts dans les hôpitaux d'Aix, des suites de leurs blessures, et pour les Aixois tombés au Champ d'honneur.

Vous êtes priée de vouloir bien y assister.

L. Vermin

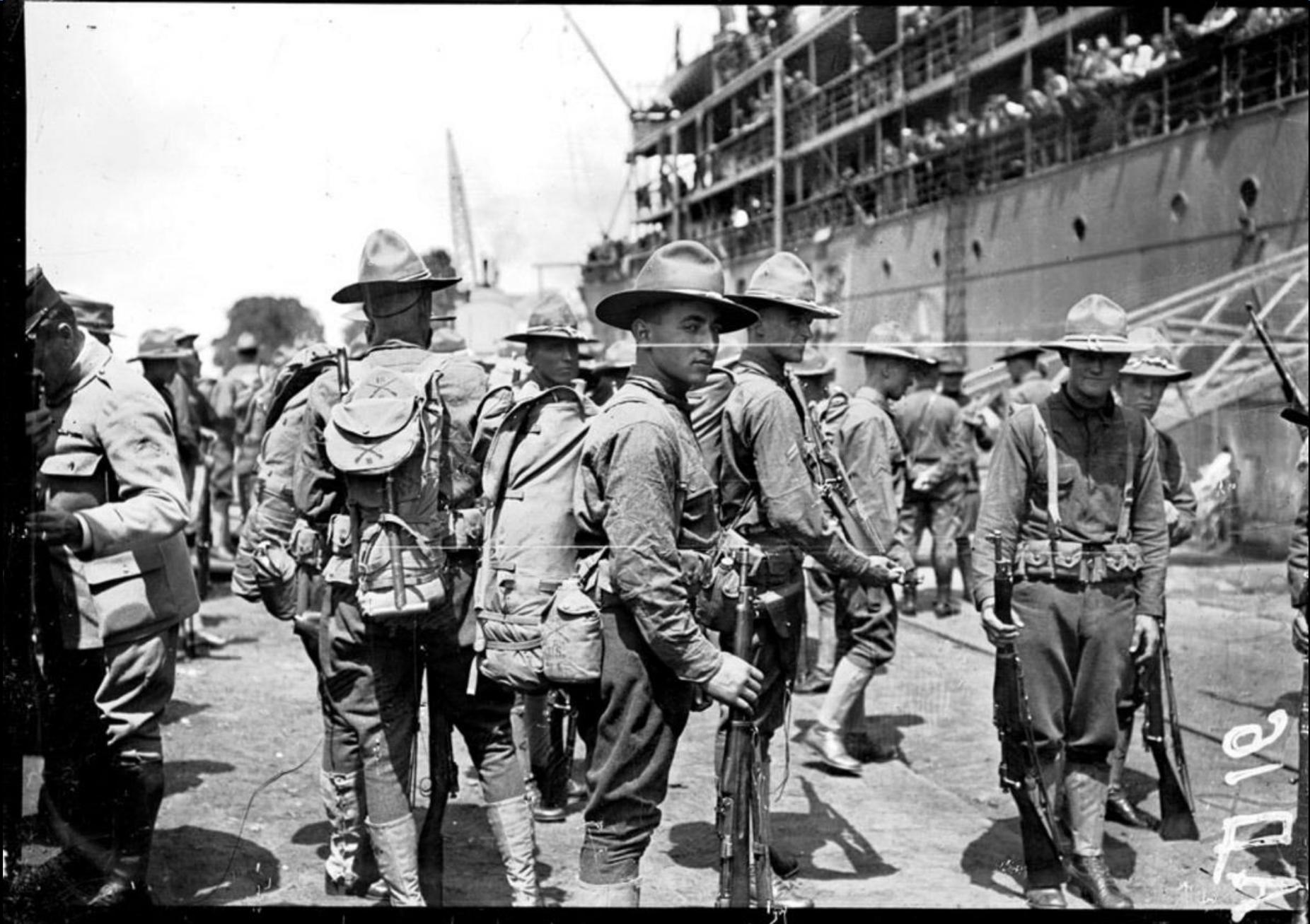
Curé-Archiprêtre d'Aix-les-Bains



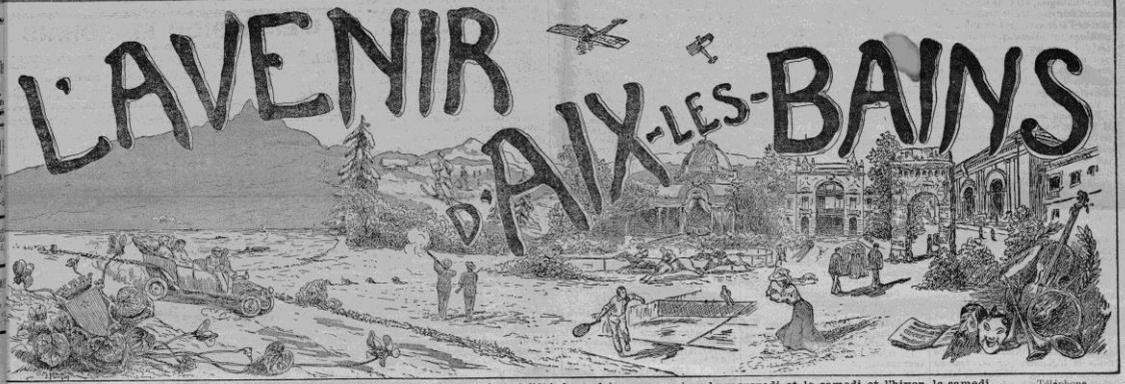
**I WANT YOU
FOR U.S. ARMY**

NEAREST RECRUITING STATION

1917 - les États-Unis entrent en guerre - (Affiche de James Montgomery Flagg / Smithsonian American Art Museum)



1917 - les États-Unis entrent en guerre : l'arrivée à St-Nazaire, juin 1917 - (Coll. ECPAD)



Organe de la Station Thermale et de la Savoie, paraissant lété deux fois par semaine, le mercredi et le samedi et l'hiver, le samedi
Annonces : la ligne... 50 centimes | Réclames : la ligne... 2 francs
L'avenir d'Aix-les-Bains est autorisé à recevoir les annonces légales et judiciaires

Les Permissionnaires Américains viennent à Aix-les-Bains

Alors que nous n'attendions confirmation de l'acceptation officielle du Grand Quartier Général Américain que vers la fin du mois, nous avons eu l'heureuse fortune de recevoir, samedi soir, la bonne nouvelle : d'une façon définitive, les permissionnaires de l'armée de la Grande République étoilée arriveront à Aix le 15 février, régulièrement, se renouvelant tous les sept jours, pendant toute la durée de la guerre et six mois après la cessation des hostilités.

DEUX MILLE LITS environ ont en permanence réservés pour eux, ce qui va représenter, pour l'ensemble de 1918, un mouvement d'argent dans la localité de l'ordre de 20 à 25 millions.

On comprendra par ce chiffre pourquoi nous flûmes les premiers à accueillir avec enthousiasme les premiers pourparlers avec les délégués de la Y.M.C.A., ces pourparlers, laborieux en raison de l'importance de la décision à intervenir, ont abouti à la conclusion d'un accord de la municipalité, du docteur Franconi, des délégués des chambres syndicales locales, et nous nous sommes leur interprètes à tous pour leur expliquer et leur recommander à nos concitoyens, hôteliers et commerçants, étant donné que ces compagnons environnés de nous, nous comprenons leur devoir.

L'appel que nous leur adressons est empreint de patriotisme et d'un sentiment de défense des intérêts locaux ; de sa compréhension dépend une bonne partie de notre avenir, parce que de la façon dont nous accueillons nos camarades, dépend en grande partie le succès de la lutte que nous menons.

Certes, nous comprenons qu'il nous soit difficile de nous séparer de nos amis, mais nous ne pouvons pas nous empêcher de leur dire que nous sommes prêts à leur offrir tout ce que nous pouvons.

Unes les camarades accueillis à Aix-les-Bains, nous sommes heureux de leur offrir tout ce que nous pouvons. Nous sommes prêts à leur offrir tout ce que nous pouvons.

POUR LES PRISONNIERS Un bel Exemple de Fraternité

Qui nous le donne ? — Des polius. — D'où vient-il ? — Du front. On ne pense pas qu'il soit sous les manchettes de nos journaux. On pense aussi à ceux qui souffrent en Allemagne. Voici le fait :

Un compagnon, pour égayer les camarades du secteur, donne une fête où chacun dépense son activité, son art et son esprit ; succès sur tous les tableaux. Au premier tour, les polius se sont bien amusés. Mais l'histoire ne finit pas là. Acteurs et spectateurs se disent : « Nous avons ri, le menu était bon. Mais il y a des camarades prisonniers qui ne peuvent plus rire et pour qui le menu n'a jamais été deux plats. Il faut qu'ils aient leur part de notre joie. Et voilà nos héros qui sont arrivés leur poche, collés à quelques sous qui y sont restés encore, certains dans un pauvre vieux billet tout maculé de sueur, d'essuyage, et ils déposent cette offre de rédemption sur le plateau d'argent. Evidemment, c'est pour eux un litre de pinard de maïs, une tonte évanouie, un tabac pauvre, mais assuré substantielle, de vi vres et de vêtements en échange.

C'est au 8^e génie que la chose s'est passée, à la compagnie du lieutenant Folo, qui a pu ainsi, par l'intermédiaire de Mme Rosignoli, sa belle-mère et de Mme Rosignoli, sa belle-mère, au nom de ses petits, la somme de trois cents francs à M. Fin, trésorier dévoué du Comité de secours aux prisonniers du canton d'Aix-les-Bains, pour venir en aide à nos malheureux compatriotes captifs en Allemagne.

Le Comité tout entier adresse au lieutenant Joliet, aux hommes de sa compagnie et aux polius qui ont participé à cette généreuse offrande, ses remerciements ainsi que ceux des prisonniers qui ont participé pour la somme importante que ils ont donnée en cette circonstance et qui ne manquera pas de susciter de nombreux imitateurs parmi la population civile de notre canton.

« Nous croyons savoir que le Préfet a écrit en ce moment de limiter dans une certaine mesure les exigences des producteurs et de ramener le lait à un prix raisonnable. »

« Au cas où ses efforts aboutiraient et si on nous était possible d'avoir le lait à moins de 0.93 centimes, nous diminuons nos prix en conséquence tout en maintenant cette marge de 10 centimes par litre pour le lait pris à notre magasin et 0.10 centime pour les livraisons en ville. »

« Nous espérons que la Municipalité sera satisfaite de la situation que prendront notre situation et se souviendra que nous sommes les seuls à avoir les représentations données à Aix-les-Bains, qu'elles qu'elles soient, et que le but même par lequel nous nous sommes présentés, c'est de nous faire valoir, mais il n'y a aucun cas, ce droit, ne nous

VIVE L'AMÉRIQUE !

Le Scandale du Lait

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur,
Dans un article paru dans l'Avenir du 12 janvier, vous prenez à partie les producteurs de lait d'Aix-les-Bains. Comme, à part les laitiers venant chaque matin des environs, la Société Laitière est seule à approvisionner la ville, vous ignorez peut-être ou voulez ignorer que nous subissons la hausse des laits, mais ne lavons pas provoquée.

Il est regrettable que cette hausse soit due à la spéculation de commerçants français et non à des neutres et étrangers.

La lettre ci-dessus que nous avons adressée à Monsieur le Maire d'Aix le 26 décembre dernier, avant d'avoir passé nos marchés avec nos fournisseurs, vous prouvera que nous avons fait notre possible pour obtenir le lait à un prix raisonnable.

Voici le texte de cette lettre :

« Monsieur le Maire, « MM. les Conseillers municipaux, « En qualité de fournisseurs de la ville d'Aix-les-Bains, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance la situation nouvelle qui nous est créée par la hausse considérable subie par les laits.

« A partir du premier janvier prochain d'après nos conventions avec les producteurs, nous devons leur payer le lait au prix moyen pratiqué dans les cinq fraiches de Orsey, Trévignin, Montcel, St-Offange et Méry.

« Or cette moyenne sera de 0 fr. 93 centimes environ le kilo. Il nous sera donc impossible, à partir de cette date de livrer le lait à un prix inférieur à 0 fr. 93 pour la population. Cette différence de 0 fr. 10 centime que nous produisons est le minimum indispensable pour nous permettre de couvrir nos frais, car vous ignorez pas que le payement du personnel et l'entretien des chevaux et voitures sont devenus fort onéreux.

« Nous croyons savoir que le Préfet a écrit en ce moment de limiter dans une certaine mesure les exigences des producteurs et de ramener le lait à un prix raisonnable. »

« Au cas où ses efforts aboutiraient et si on nous était possible d'avoir le lait à moins de 0.93 centimes, nous diminuons nos prix en conséquence tout en maintenant cette marge de 10 centimes par litre pour le lait pris à notre magasin et 0.10 centime pour les livraisons en ville. »

« Nous espérons que la Municipalité sera satisfaite de la situation que prendront notre situation et se souviendra que nous sommes les seuls à avoir les représentations données à Aix-les-Bains, qu'elles qu'elles soient, et que le but même par lequel nous nous sommes présentés, c'est de nous faire valoir, mais il n'y a aucun cas, ce droit, ne nous

Le Scandale du Lait

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur,
Dans un article paru dans l'Avenir du 12 janvier, vous prenez à partie les producteurs de lait d'Aix-les-Bains. Comme, à part les laitiers venant chaque matin des environs, la Société Laitière est seule à approvisionner la ville, vous ignorez peut-être ou voulez ignorer que nous subissons la hausse des laits, mais ne lavons pas provoquée.

Il est regrettable que cette hausse soit due à la spéculation de commerçants français et non à des neutres et étrangers.

La lettre ci-dessus que nous avons adressée à Monsieur le Maire d'Aix le 26 décembre dernier, avant d'avoir passé nos marchés avec nos fournisseurs, vous prouvera que nous avons fait notre possible pour obtenir le lait à un prix raisonnable.

Voici le texte de cette lettre :

« Monsieur le Maire, « MM. les Conseillers municipaux, « En qualité de fournisseurs de la ville d'Aix-les-Bains, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance la situation nouvelle qui nous est créée par la hausse considérable subie par les laits.

« A partir du premier janvier prochain d'après nos conventions avec les producteurs, nous devons leur payer le lait au prix moyen pratiqué dans les cinq fraiches de Orsey, Trévignin, Montcel, St-Offange et Méry.

« Or cette moyenne sera de 0 fr. 93 centimes environ le kilo. Il nous sera donc impossible, à partir de cette date de livrer le lait à un prix inférieur à 0 fr. 93 pour la population. Cette différence de 0 fr. 10 centime que nous produisons est le minimum indispensable pour nous permettre de couvrir nos frais, car vous ignorez pas que le payement du personnel et l'entretien des chevaux et voitures sont devenus fort onéreux.

« Nous croyons savoir que le Préfet a écrit en ce moment de limiter dans une certaine mesure les exigences des producteurs et de ramener le lait à un prix raisonnable. »

« Au cas où ses efforts aboutiraient et si on nous était possible d'avoir le lait à moins de 0.93 centimes, nous diminuons nos prix en conséquence tout en maintenant cette marge de 10 centimes par litre pour le lait pris à notre magasin et 0.10 centime pour les livraisons en ville. »

« Nous espérons que la Municipalité sera satisfaite de la situation que prendront notre situation et se souviendra que nous sommes les seuls à avoir les représentations données à Aix-les-Bains, qu'elles qu'elles soient, et que le but même par lequel nous nous sommes présentés, c'est de nous faire valoir, mais il n'y a aucun cas, ce droit, ne nous



16 février 1918 : réception du 1^{er} contingent de permissionnaires américains - (ill. 1918 / Library of Congress)



Le fameux orchestre noir du 15^e régiment de la garde nationale de New-York dans les rues d'Aix - (Coll. NARA)

SUBJECT:

21784

NUMBER:

E

PHOTOGRAPHER Lt. Duthewich

REC'D 10-14-18 TAKEN 8-28-18.

DESCRIPTION:

AMERICAN SOLDIERS JUST OFF THE TRAIN. They come from all divisions and will have 8 days of rest after ten months of hard soldiering in the trenches, and in other branches of the service. They will shortly be marched to the Provost Marshall's and checked in and given instructions as to their conduct during their stay in the amusement area. Aix-les-Bains, France.



Released by A. E. F. Censor
11-22-18.

ISSUED:

c

NOTES:

3-5605

Soldats américains arrivant à Aix pour 7 à 8 jours de repos - (Archives nationales des États-Unis, NARA)

SUBJECT:

21785

NUMBER

B

PHOTOGRAPHER Lt. Duthewich

REC'D 10-14-18

TAKEN 8-30-18

DESCRIPTION:

SOME OF THE NEW ARRIVALS CHECKING in at the Provost Marshall's. They have received their instructions and will directly be assigned to hotels. Their transportation and hotel expenses are all paid by the Government. This is the last Military formality that the soldier on leave has until he checks out on leaving, as long as the boy behaves himself. Aix-les-Bains, France.



Released by A. E. F. Censor
11-22-18.

ISSUED:

c

NOTES:

3-5605

À leur arrivée, les permissionnaires doivent s'enregistrer au bureau du Provost Marshal - (Coll. NARA)

VOIR DÉLIBÉRATION DU

4 mai 1919

TELEPHONES :

ÉLYSÉES 44-34, 44-35, 44-36

ART 10

AMERICAN



TELEGRAPHIC ADDRESS :

RECREATION - PARIS

AMERICAN EXPEDITIONARY FORCES
YOUNG MEN'S CHRISTIAN ASSOCIATION

HEADQUARTERS : 12, RUE D'AGUESSEAU, PARIS

IN YOUR REPLY
REFER TO FILE

May 30, 1919.

M. le Maire d'Aix les Bains, et Messieurs de la Conseil Municipal.
Messieurs,--

Je voudrais bien vous salué tous, et vous remercié pour le tres grand honneur que vous m'avez fait en me faisant citoyen d'Aix. Tous que j'ai voulu faire pour nos permissionnaires a été bien facilité par votre sympathie, et le succes que nous avons eu à Aix a assure le succes final de tout ma travail. Sans votre concours amicable nous ne pourrions jamais eu le succes partout en France dans les autres stations comme nous l'avons eu.

Je sais bien que d'être fait citoyen d'une ville est le plus grand honneur qu'on peut recevoir en France, et je vous dis franche-ment, que je preferais être Citoyen d'Aix que être citizen de tous les autres villes du monde, sauf Boston.

Je tacherai d'etre digne dans l'avenir de cette honneur.
Avec tous mes remerciements, mes chers concitoyens,

I am, Gentlemen, Faithfully yours

Karel Cats





Le casino loué par la YMCA est le cœur de la vie des permissionnaires à Aix - (Coll. NARA)



SIGMA CORPS
U.S.A.
21765

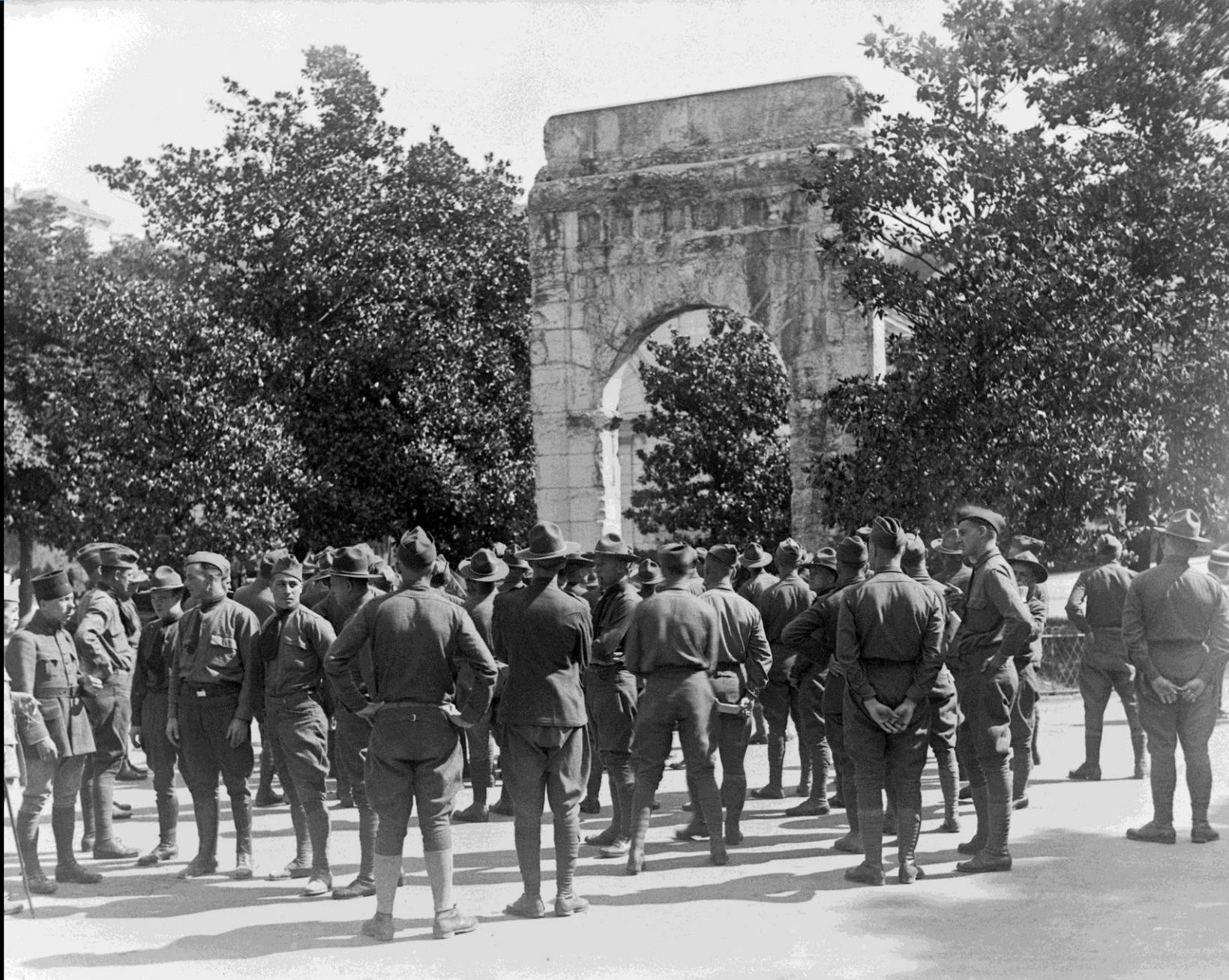
Le casino, cœur de la vie des permissionnaires à Aix : la Wet canteen - (Coll. NARA)



Le casino, cœur de la vie des permissionnaires à Aix : la salle de billard - (Coll. NARA)



Le casino, cœur de la vie des permissionnaires à Aix : chants improvisés autour d'un piano - (Coll. NARA)



Le tourisme, activité principale des "Sammies" : visite-guidée devant l'arc de Campanus - (Coll. NARA)

THE AMERICAN SOLDIERS'
SOUVENIR

OF

Aix-les-Bains

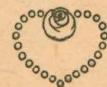
BY

Mrs Minnie MASON BEEBE, Ph. D.

Professor of History in Syracuse University
Syracuse, New-York

and

Educational Secretary of the Y. M. C. A.
for the Savoie Leave Area



PUBLISHED

BY

THE AMERICAN Y. M. C. A.



Les excursions, activité favorite des "Sammies" : au mont Revard, avril 1918 - (Coll. ECPAD)

SUBJECT:

21771

NUMBER

E

PHOTOGRAPHER Lt. Duthewich.

REC'D 10-14-18

TAKEN 8-28-18.

DESCRIPTION:

A TRIP TO CHAMBOTTE. ALIGHTING
 From the train at Albers, from
 here the boys hike up the
 mountain the best they can,
 by wheel when the going is
 good and by foot otherwise.
 When they reach the top lunch
 will be served and they will
 have some of the famous
 Scotch scones and tea. Aix-les-
 Bains.



21771

Released by A. E. F. Censor
 11-22-18.

ISSUED:

c

NOTES:

3-5605

Les excursions, activité favorite des "Sammies" : direction la Chambotte, août 1918 - (Coll. NARA)



Les excursions, activité favorite des "Sammies" : bateau à vapeur "La Savoie" loué par la YMCA - (Coll. NARA)



Les excursions, activité favorite des "Sammies" : en visite à l'abbaye d'Hautecombe - (AC Aix-les-Bains)



Le sport au cœur du programme de la YMCA : match de baseball, août 1918 - (Coll. NARA)



SIGNAL CORPS
U.S.A. 21774

Le sport au cœur du programme de la YMCA : canotage et baignade dans le lac du Bourget - (Coll. NARA)

SUBJECT:

NUMBER

21778

E

PHOTOGRAPHER Lt. Dutwich

REC'D 10-14-18

TAKEN 8-29-18

DESCRIPTION:

SINGING ON THE TERRACE OF THE CASINO. Mr. Jerry Reynolds Entertainment Secretary, of Y.M.C.A. is at the piano. He is a splendid leader and is busy from early morning till late at night, always devising, inaugurating and executing schemes for the soldiers to have a good time. Aix-les-Bains, France.



SIGNAL CORPS 21778

Released by A. E. F. Censor
11-22-18.

ISSUED:

c

NOTES:

8-5605

SUBJECT: 111-50
21779

NUMBER

E

PHOTOGRAPHER Lt. Dutewich

REC'D 10-14-18 TAKEN 8-29-18

DESCRIPTION:

AMERICAN SOLDIERS AND Y.M.C.A.
girls dancing on the balcony
of the Casion. Aix-les-
Bains, France.



Released by A.E.F. Censor
11-22-18.

ISSUED:

c

NOTES:

3-5605



Les Knights of Columbus (*Chevaliers de Colomb*) à Aix : le siège du club, rue Davat - (Coll. Famille Françon)



ON ACTIVE SERVICE A.E.F.
Overseas

—
EASTER
—
GREETINGS
—
1919



This side for Address only
Soldier's Mail

imp. P. SCHNEIDER & Co - Paris

Les Knights of Columbus (Chevaliers de Colomb) à Aix : carte pour la fête de Pâques 1919 - (AC Aix-les-Bains)



Les Knights of Columbus (*Chevaliers de Colomb*) à Aix : devant l'église Notre Dame - (Coll. Famille Françon)

ÉGLISE PAROISSIALE D'AIX-LES-BAINS

DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE 1918

A la Grand'Messe de 9 h. 1/2

INSTRUCTION en Langue Anglaise

pour les Permissionnaires Américains

A LA MESSE DE 11 HEURES

A l'Évangile

ALLOCUTION par M. le Chanoine GRUMEL

Supérieur du Collège de la Vilette

—≡ **CHANTS** ≡—

exécutés par

la Manécanterie des *Petits Chanteurs à la Croix de Bois*, de Paris

Œuvre couronnée par l'Académie Française (Prix Montyon)

Programme :

Fugue en ré majeur (Orgue, M. Jean Cavoret)	J.-S. Bach
Kyrie (messe brève)	Boyer
<i>Je viens à votre école.</i>	P. Sandret, 1716
Benedicta es tu	Chant grégorien
Jesu Salvator mundi.	Menegali
Ecce panis angelorum	de la Tombelle
<i>Vers toi, divin Père.</i>	Haendel
Sortie, Toccata (Orgue)	D. Fleuret

La Quête sera faite au profit des "Petits Chanteurs à la Croix de Bois"



1^{er} juin 1919 : fermeture officielle de la zone de permission - (Staff du YMCA, 25 mai 1919 / Coll. Famille Françon)



Décès de soldats américains à Aix : 63 morts dues à la grippe espagnole - (Coll. NARA)



Décès de soldats américains à Aix : 63 morts dues à la grippe espagnole - (Coll. NARA)



Décès de soldats américains à Aix : cérémonie du *Mémorial Day*, 30 mai 1920 - (Coll. Famille Françon)



Décès de soldats américains à Aix : cérémonie du *Mémorial Day*, 30 mai 1921 - (Coll. Famille Françon)



Abonnements :
 Haute-Savoie, Savoie et Ain 10 fr.
 Autres Départements 11 fr.
 Étranger 12 fr.
 Abonnement de Saison 6 fr.

IMPRIMERIE et BUREAU DU JOURNAL
J. DUCRET et C^e
 2, Rue Lamartine, 2
 AIX-LES-BAINS Téléphone 1-40

GÉRENTE Père, Fondateur
JOANNY DUCRET
 DIRECTEUR GÉNÉRAL

Toutes les Communications
 doivent être signées
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Publicité :
 4^e page..... 0 fr. 50
 3^e page..... 1 franc
 Locales..... 2 francs

**INAUGURATION
 d'une Plaque commémorative de la Y. M. C. A.
 AU GRAND CERCLE**

On se rappelle le séjour de dix-huit mois que les permissionnaires de l'Armée Américaine ont fait à Aix-les-Bains en 1917 et 1918; pendant cette période plus de 80.000 d'entre eux sont venus ici prendre leurs sept jours de détente et notre population a été heureuse et fière de leur offrir un « home ». En peu de temps, les sommes ont gagné l'estime et l'affection des nôtres et lorsqu'ils sont partis, nous avons tenu à leur manifester nos sentiments fraternels et notre reconnaissance en une cérémonie dont le souvenir est profondément ancré dans nos cœurs.

Une occasion nouvelle vient de se offrir pour renouveler l'assurance de notre inaltérable amitié; la Y. M. C. A. qui a organisé le Centre d'Aix ou la délicate pensée de perpétuer le souvenir de ce séjour au Grand Cercle et y apposant une plaque en français et en anglais. Placée à l'entrée de la salle des concerts, elle sera la permanente gardienne d'une estime réciproque. Aussi dimanche dernier la municipalité recevait-elle les délégués de la Y. M. C. A. à l'Hôtel de Ville.

Il y avait là MM. Sprenger, chief secretary de la Y. M. C. A. de Chicago, Karl S. Cate, l'organisateur Aixois qui est un ami de tous ses concitoyens, Edmonds, avocat réputé, éditeur de Pennsylvanie, Braun, de Philadelphie et Mmes Edmonds et Braun.



La Plaque commémorative
 L. M. L. - Abbad. de sa. rendus à D.

trouver des mots touchants pour ses « chers frères Aixois ».

C'est une joie pour nous de nous associer à cette manifestation de l'amitié franco-américaine, indélébile car elle est faite de l'union du sang des enfants des deux Républiques et nous remercions la Y. M. C. A.

au nom de la population d'Aix-les-Bains; de ce nouveau témoignage de son amitié. Qu'elle sache que dans notre ville elle se complait de propositions sympathiques et que nous répondrons toujours à son appel en toutes circonstances.



Délégation de la Y. M. C. A. devant le Maire

Many memories of the days when Aix-les-Bains was a leave-area for the American soldiers was recalled Sunday last when the visiting delegation of the Y. M. C. A. came to Aix-les-Bains to unveil a tablet at the Grand Cercle. Mr. Franklin Edmonds, of Philadelphia, Pa., Mr. Karl Cate and Mr. James Sprenger of Boston made up the delegation. In the morning the delegation were received at the Hotel de Ville by Dr. Guyenet the 1st. Adjoint who, acting for Mayor Savary, welcomed the delegation to Aix-les-Bains and thanked them on behalf of the Municipality of Aix for their thoughtful politeness and said that for a long time the work of the Y. M. C. A. among the American soldiers at Aix-les-Bains would live in the memory of the people of Aix. After the reception at the Hotel de Ville the delegation led to the Grand Cercle where a banquet was given in honour of the delegation and which was attended by representatives of Town and Department.

Dr. Guyenet acting as toastmaster introduced the different speakers of whom spoke in words of highest

praise of the Y. M. C. A. Mr. Franklin Edmonds who was the General Secretary here during the war spoke of the Franco-American Friendship and said that "as strong friends we were in time of war so should we continue as friends in time of peace". Mr. Cate the ever popular secretary made a very nice little speech in French relating his experience since his arrival at Aix-les-Bains to start a leave area for the soldiers. Others who addressed the assembly were Mr. Nardin in behalf of the Prefet of the Savoy, Dr. Francon and Mr. Lecler of the Hotel de l'Europe.

After the banquet Mr. James Sprenger who is Chief Secretary of the Y. M. C. A. at Chablans unveiled the tablet which is an appreciation of the kindness and hospitality shown to the American soldiers by the people of Aix-les-Bains. (Approximately 100,000 American soldiers spent their leave here).

Similar tablets have been placed at Chablans, Grénohle, Allévards, Les Bains, Uriage les Bains and Chamois.

tre part répondre à l'effort boche en rendant publics tous les méfaits des hôteliers boches. La Rhénanie est loin d'être un pays de cocagne pour les touristes, voilà ce qu'il faut faire savoir - et ce serait beaucoup plus utile pour les intérêts français que la prétendue expansion de notre civilisation chez des gens qui ont suffisamment montré combien ils en sont éloignés.

membres du corps d'occupation en aient connaissance.

En outre, M. Tirard est intervenu officiellement auprès du Syndicat d'initiative de Wiesbaden, pour prier ses directeurs de s'abstenir, cette année, de toute propagande en France. M. Tirard a reçu l'assurance qu'il était tenu compte de cette injonction.

D'autre part, ainsi que notre Haut-Commissaire à Coblenz l'a fait connaître à divers syndicats de nos villes d'eaux, il s'est efforcé de répandre en Rhénanie, les brochures et prospectus de nos stations thermales et de nos Compagnies de chemins de fer, afin de détourner sur la France, les touristes Anglais, Hollandais, Suisses, Scandinaves et Américains, qui se plaignent d'être exploités par les hôteliers Allemands.

ALAIN HUART.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 12 juin 1922

Monsieur le Président,

« Me référant à ma lettre du 2 juin dernier, relative à une délibération de la Chambre de Commerce de votre ville concernant les dangers de la réclamation qui serait faite en faveur de certaines villes du Rhin, j'ai l'honneur de vous faire part ci-dessous des indications qui me sont adressées par M. Tirard touchant les conditions dans lesquelles est organisée la publicité, particulièrement restreinte prévue à l'occasion de la Présentation d'Art Français de Mayence.

Le Haut-Commissaire de la République Française à Coblenz vient de me faire savoir que, conformément aux instructions qui avaient été données par mon prédécesseur, à la suite de l'Exposition de Wiesbaden, il n'a été fait aucune publicité ni en France, ni à l'étranger, en faveur de la présentation de Tapisseries qui doit avoir prochainement lieu à Mayence. Il a été apposé d'affiches qu'en Rhénanie; encore es affiches se brûlent-elles à donner assez purement et simplement de l'existence et du lieu de cette présentation afin que la population rhénane et les

**Au Royaume enchanté
 des Glaciers et des Lacs**

« Si les personnages qui se promènent dans les contes de fées avaient été consultés sur le choix de leur résidence, je crois bien qu'ils auraient préféré à l'innommable pays des Alpes à la fois fantastique et attendri, un pays qui ne vient jamais à l'esprit, mais qui est accessible aux chevaux vaporeux qui ont chevaux à croquin qui traitent des carriasses... Les maîtres y seraient en plus et en plus à leur aise que sur les cimes inviolées où la pelle ne vient jamais à l'esprit, ni les bonnes fées ont pour se débiter aux yeux, des mortels la mousseline de soie bleue dont le Soleil moi-même. A Evian, les «palaces» font la pension à 60 et 65 francs par jour en pleine saison, à 40 francs au début et à la fin. Les autres hôtels et les délicieuses villas dont la plupart ouvrent sur le lac Léman leurs fenêtres fermées de nos jours grimpants, demandent de 45 à 18 francs (avec un moyenne de 35 francs) en juillet et août, et de 20 à 25 francs en juin et septembre. A Aix, si on excepte trois ou quatre établissements de grand luxe qui n'ont pas de tarif bien déterminé, on peut vivre très confortablement pour 30 à 40 francs par jour, on 25 à 35, selon l'époque, et l'on trouve



MCMXVII MCMXVIII

CETTE PLAQUE A ÉTÉ APPOSÉE PAR
LA YOUNG MEN'S CHRISTIAN ASSOCIATION
DES ÉTATS - UNIS
EN REMERCIEMENT DE L'HOSPITALITÉ
QU'ELLE A REÇUE DES CITOYENS DE CETTE VILLE
PENDANT LA GRANDE QUERRE
ALORS QUE LES SOLDATS AMÉRICAINS
ONT ÉTÉ AUTORISÉS À UTILISER CETTE
DEMEURE POUR LEUR REPOS
ET POUR LEUR RÉCREATION

THIS TABLET IS PLACED BY
THE YOUNG MEN'S CHRISTIAN ASSOCIATION
OF THE UNITED STATES
IN APPRECIATION OF THE HOSPITALITY
OF THE CITIZENS OF THIS TOWN
DURING THE GREAT WAR,
WHEN THE AMERICAN SOLDIERS
WERE PERMITTED TO USE THIS BUILDING
FOR REST AND RECREATION

18 juin 1922 : inauguration de la plaque commémorative de la YMCA au casino - (Phot. D. Harreau)



18 juin 1922 : inauguration de la plaque commémorative de la YMCA au casino - (Phot. D. Harreau)



16 juillet 1922 : inauguration du monument aux morts d'Alfred Boucher - (Phot. D. Harreau)



Le carré militaire de la guerre de 14-18 du cimetière d'Aix-les-Bains - (Phot. D. Harreau)



AU LONG DE CES ALLÉES REPOSENT
88 MORTS POUR LA FRANCE
INHUMÉS À AIX-LES-BAINS
DURANT LA GUERRE 1914-1918
" A NOUS LE SOUVENIR À EUX L'IMMORTALITÉ "

Le carré militaire de la guerre de 14-18 du cimetière d'Aix-les-Bains - (Phot. D. Harreau)



AGNAUD FRANÇOISE
 AMONIER DAVAT MARCEL
 AMONIER DAVAT MARCEL
 AMBLARD MARCEL
 ANDRÉ CLAUDE
 ANDRÉ FRANÇOIS
 ASHIER MARIE FRANÇOISE
 BACCARD LOUIS
 BACHELARD FELIX
 BALLEZ BAS LEON
 BALON AGRAND
 HAYSSON FRANÇOIS
 BEAUCHEUX FRANÇOIS
 BEISSON EDMOND FRANÇOIS
 BERGER FRANÇOIS
 BERGER GASTARD
 BERGER COPPIEN
 BERLOZ MARCEL
 BERNARD DONT CHARLES
 BERNARD FRANCIS JEAN
 BERNARD LOUIS CONSTANTIN
 BERTHET JEAN PIERRE
 BERTHET EUGÈNE
 BESSON JOSEPH
 BEYSSON EUGÈNE ANTOINE
 BEYSSON PIERRE
 BIDAAN FRANCIS LOUIS
 BIDEZ LOUIS
 BIGALLEZ LOUIS
 BLANC TALON ERNEST
 BOCHERAT JULIEN
 BOCCUET LOUIS
 BOGERT CLAUDE
 BODÉY AIME JEAN
 BOGÉY BENOIT
 BIGLEY VICTOR
 BOLLARD JEAN MARIE
 BOLLON JEROME HENRI
 BOLLON JEAN BENOIT
 BONNA JOSEPH
 BONNET JEAN BAPTISTE
 BONNET JOSEPH
 BONNETI BERNARDIN
 BONNETI JEAN MARIE
 BORNÉ JEAN FRANÇOIS
 BRANCHET BENOIT
 BRELLAT CLAUDE
 BRET LOUIS
 BUFFET FRANÇOIS JEAN
 BUCIGNARD FRANÇOIS MARIE
 BURDET JEAN
 BURDET LOUIS ET
 BURDAT AUGUSTE
 BURNAT LOUIS
 BURTON EUGÈNE

CADOUX ANTOINE
 CADOUX CLAUDE
 CAILLÉ JOSEPH MARIE
 CALLAUD HENRI ANTOINE
 CARBON MARIE JEAN
 CANOVA JOSEPH
 CANOVA LOUIS JEAN
 CANTIN JOSEPH GEORGES
 CARPON PIERRE MARIE
 CATTIER FELIX
 CASANOVA LAURENT
 CATHÉLIN FRANÇOIS
 CAVALLIO JEAN
 CAVOZET JOSEPH
 CHABERTY JUSTIN
 CHAILLET EUGÈNE
 CHANET CHARLES EUGÈNE
 CHAPUIS CLAUDE MARCEL
 CHAPUIS JEAN BAPTISTE
 CHATON EUGÈNE
 CHAVANNE FRANÇOIS
 CHEMAIN NICOLAS
 CHOLET LOUIS LOUIS
 CHOLET LOUIS LOUIS
 CHARLES ALBERT
 CLAVANDIER FRANÇOIS
 CLERC SIMON CHARLES
 CLERC SIMON LOUIS
 CLERC FRANÇOIS
 CLERC JEAN ANTOINE
 CLERC NÉEL JOSEPH
 CLERMONT JEAN BAPTISTE
 CLEMONT NÉEL MARIE
 CLOCHET JOSEPH
 COCHET LOUIS
 COLLET AUGUSTE
 COLLOMBET PIERRE
 COLMARD CLAUDE
 COMBAZ LOUIS
 COMET MARCEL
 COQUET MARCEL
 COSTANZA PIERRE
 COTTIN PAUL JEROME
 COUDRIER ANDRÉ
 COUDRIER PIERRE
 COUZAT FRANÇOIS
 COUZAT JOSEPH
 CREBIEU MICHEL
 CROCHON HENRI
 CURTILIN FRANÇOIS JOSEPH
 CIERON MARIE
 DAMY AUGUSTE
 DARRAIGN HENRI JUSTIN
 DANIER FRANÇOIS
 DEBERNARDI CLEMENT
 DELAYAT GEORGES

DEMONZIER FELIX JEAN
 DETRAZ PIERRE PAUL
 DETRAZ PIERRE PAUL
 DIHIER LOUIS
 DIHIER LOUIS
 DOBLER JEANNY
 DOMENGE JEAN PIERRE
 DOMENGET ANDRÉ
 DOMENGET CLAUDE
 DOMENGET JOSEPH
 DONZEL PIERRE
 DUBOIS ABOLPHE
 DUCLOS CHARLES
 DUCLOS CHARLES
 DUMARAIS ALEXIS
 DUMARAIS ANTOINE
 DUMAS EDUARD
 DUBUZZÉ FRANÇOIS
 DUNERVAZ PIERRE
 DAGAND FRANÇOIS
 EXCOFFIER AUGUSTE
 EXCOFFIER JEAN CLAUDE
 EXPIERT EUGÈNE
 EYWARD LOUIS
 FALGOT LOUIS
 FALGOT MARIE JEAN
 FENOUILLLET BERANGER JOSEPH
 FERDARI VINCENT
 FIARD ANTOINE
 FIARD CLAUDE MARIE
 FICHET LOUIS FRANÇOIS
 FICHET JACQUES
 FOICHAT JEAN
 FOLLMI JOSEPH
 FONTANEL FRANÇOIS
 FORST CAMILLE
 FALCOZ FRANÇOIS
 GANDET ANDRÉ
 GAILLET FRANÇOIS
 GAFFET JEAN
 GAIME ANTOINE
 GENEVAY ALEXIS
 GACHEZ JEAN MARIE
 GACHEZ LÉON MARIE
 GAFFIER JEAN BAPTISTE
 GAFFIER JEAN EUGÈNE
 GAFFIER JOSEPH ANTOINE
 GALLAY PIERRE ANTOINE
 GENIN JEAN MARIE
 GAILLARD ANATOLE
 GAILLARD EMILE HENRI
 GAUTHIER JEAN BAPTISTE
 GAUTHIER ALFRED
 GERMAIN LOUIS
 GIRARD HENRI FRANÇOIS

GIRARD JOSEPH MARIE
 GIRARD MARIE FREDERIC
 GIRARDI FIDEL
 GIRARDI AUGUSTE
 GIRARD JOSEPH
 GIROD EMILE
 GIROT BARTHÉLEMY
 GODDART CHARLES
 GODDART LOUIS
 GOTTSCHEH JEAN
 GRANGE FERNAND
 GROBERT ALBERT
 GROS JEAN
 GROSSI AILLON JOSEPH
 GRUEL FERNAND
 GUIGUE JACQUES
 GULLAUD CLAUDE
 GULLAUD JEAN
 GULLON EMILE
 HERVETIER FRANÇOIS
 JACQUIN ETIENNE
 JANIN JEAN
 JARRIER FRANÇOIS MARIE
 JANNET MARIE FRANÇOISE
 JOUVENON AUGUSTE
 LANOZ EUGÈNE CLAUDE
 LANGEARD LOUIS
 LAMORELLETTE JEAN
 LAURENTE LOUIS
 LECOTTE EDUARD
 LEONORI EVARISTE
 LEVIERER LOUIS
 LEBLANC HENRI
 LOMARD ANTOINE
 LOMBARDI GEORGES
 MARECHAL IVANOTTE
 MANAVELLA FRANÇOIS
 MAGAL CLAUDE
 MANTEL FRANÇOIS
 MALLÉZ EDUARD
 MARIN JEAN MARIE
 MASSONNAT ALBERT
 MAGNY JACQUES
 MARIN VICTOR
 MARIN FRANÇOIS
 MASSONNAT ANDRÉ
 MASSONNAT EDUARD
 MASSONNAT JEAN
 MASSONNAT JEAN FRANÇOIS
 MASSONNAT JOSEPH
 MASSONNAT MARIE
 MASSONNAT ANDRÉ MAX
 MAILLARD HENRI EUGÈNE
 MAILLARD TROTIER EDUARD

MAGNIN EUGÈNE
 MAJIN PIERRE JEAN
 MAJIN EDMOND JEAN JOSEPH
 MASSON ALEXANDRE
 MASSON JOSEPH MARIE
 MATHIEZ ANDRÉ
 MATHIEZ FRANCISQUE
 MEINARD JOSEPH JEROME
 MENTHON MICHEL
 MERMET MICHEL
 MERMOZ CLAUDE
 MICHAUD ALBERT
 MICHAUD ALBERT LOUIS
 MICHEL ANDRÉ
 MIRLIZY FRANÇOIS
 MOLENS EMILE
 MONACHON PIERRE
 MORENS JEAN EMILE
 MURCHET MARIE
 MOUTON JEAN BAPTISTE
 MUGNIER LOUIS PIERRE
 MURGUET JEAN FRANÇOIS
 NAGELY JOSEPH MAX
 NANT PIERRE MARIE
 NOVEL JEAN MICHEL
 NOVEL JEAN MICHEL
 OTTOLLAND LAURENT
 PACHE JEAN MARCEL
 PAGET CLAUDE
 PARIS BENOIT
 PASCAL COPPIEN
 PASSOT BENOIT
 PEGAZ PAQUET BERNARDIN
 PEIGAT NOEL
 PERRASSON JOSEPH
 PEROTTO CHARLES
 PERRIER MARIE
 PERRIER JOSEPH 1900
 PERRIER JOSEPH 1907
 PERRON JEAN JOSEPH
 PERRON HENRI
 PETREL JEAN MARIE
 PHILIC GEORGES
 PHILIPPE FELIX
 PHILIPPE IVANOTTE
 PICHOUZ FRANÇOIS MARIE
 PILLET PIERRE
 PILLON ROGER
 PILLOUX CLAUDE
 PILLAVIER CLAUDE
 POGHAT ANTOINE
 POIRIER GEORGES

PONCON CHARLES
 PONCON FRANÇOIS
 PONCON JEAN MARIE
 PONCON LOUIS
 PORRAZ JEAN PIERRE
 PORTE ARTHUR
 PUGET JEAN ROGER
 MASSAT CLAUDE
 PATTAZZI ANTONIO
 HAULT JEAN MARIE
 HAVANSHI EDUARD
 HERBET ANTOINE
 BEY DE GADES FRANÇOIS
 BEY JEAN PIERRE
 BEY MICHEL
 REYNAUD JOSEPH
 POSSET ANDRÉ
 ROSET PIERRE
 ROSSILLON GUYANT
 ROSSILLON FRANÇOIS
 ROSSILLON VICTOR
 ROUS VICTOR FRANÇOIS
 ROYER CHARLES
 ROYER LOUIS
 RUBELIN MARCEL JACQUES
 SEGUIRET MARCEL
 SERMONDADAZ EDUARD
 SIMON JEAN
 STORCHI JEAN
 SUYET JEAN ZAUBARIE
 SYLVAN LOUIS
 TALAARACH ALBERT
 TAPARE MARIE
 TARDY JEAN PIERRE
 THIEZ LOUIS
 THOMAS LOUIS
 THOMAS VICTOR
 THONIN FRANÇOISE
 TOLLIER VICTOR HENRI
 TIPARD JOSEPH
 TRIQUET JACQUES
 TRIQUET LOUIS EUGÈNE
 TRIVY FRANÇOIS
 VARRIANT ALBERT
 VERNAT MARIE LOUIS
 VERGUT IVANOTTE LOUIS
 VIAL JEAN
 VINCENT GUYANT
 VIOLLET CAMILLE
 VITTON FRANÇOIS
 VOIRON LAURENT
 VULLERMET CHARLES
 VULLERMET FRANÇOIS
 VULLERMET JEAN

MEMORIA EORVM
 ERIT IN BENEDICTIONE

*C'est, qui plus exact tout sorti pour la Patrie
 de l'année qui leur venait la liste de noms et de noms.*

"Aux Aixoïis morts pour la patrie", stèle commémorative de l'église Notre Dame - (Phot. D. Harreau)



THE UNITED STATES
WORLD WAR ONE
CENTENNIAL COMMISSION

Diaporama réalisé par les Archives municipales
Philippe Gras et Denys Harreau - Ville d'Aix-les-Bains, novembre 2018